

Alerte presse  
Juillet 2020

## **Créé pour répondre aux besoins urgents des étudiants de ses écoles, le Fonds de Solidarité Covid-19 de l'IMT, opérationnel dès le 30 mars, a distribué plus de 87 000 € d'aide à ce jour.**

**Pour atténuer les conséquences de la pandémie l'Institut Mines-Télécom a réagi très rapidement. Il votait à l'unanimité en Conseil d'Administration, dix jours après le début du confinement, la création d'un Fonds de solidarité étudiants Covid-19. Ce fonds d'urgence a pour objectif d'aider les étudiants confrontés à des difficultés sociales et financières. Les premières aides ont été débloquées en un temps record, soit quinze jours après le confinement !**

Ce fonds d'urgence est destiné à financer en priorité l'aide alimentaire et le paiement des loyers. Il permet également de prendre en charge les surcoûts liés aux rapatriements, notamment pour les étudiants internationaux, ou pour l'achat de matériel informatique afin de suivre les cours ou passer des examens en ligne dans de bonnes conditions. Il peut aussi couvrir des dépenses de santé.

### **Le fonds de solidarité en chiffres**

En 13 semaines, 113 étudiantes ou étudiants ont été aidés avec une allocation se montant en moyenne à 756 € avec un maximum fixé à 2500 €. Au total plus de 87 000 € ont été ainsi accordés.

Parmi les personnes aidées, la grande majorité se trouve en dernière année de cursus ingénieur ou master.

L'étude des dossiers a montré que la plupart avaient épuisé leurs économies parce qu'ils avaient perdu leurs jobs étudiants et/ou avaient engagé des frais de logement pour effectuer leur stage que le confinement a stoppé.

Au-delà de l'approche pécuniaire, les personnels des écoles de l'IMT se sont mobilisés pour accompagner les étudiants en détresse et les orienter si besoin vers des interlocuteurs internes spécifiques ou des associations locales (ex : resto du cœur).

Pour un traitement plus rapide et efficace des dossiers, les demandes des étudiants de toutes les écoles sont centralisées auprès d'une seule assistante sociale qui s'assure que le dossier répond aux critères d'éligibilité (aide alimentaire, loyer, rapatriement) avant de le présenter à une commission de l'IMT réunie de manière bihebdomadaire. Chaque cas est analysé au regard de l'impact de la crise sanitaire sur sa situation financière personnelle. A ce jour, 27 % des personnes aidées étaient boursières.

Cette action a été mise en place sur les fonds propres de l'établissement ainsi que grâce à des dons de particuliers à la Fondation Mines-Télécom. Le Fonds est maintenu jusqu'au 31 août 2020.

### **À propos de l'IMT [www.imt.fr](http://www.imt.fr)**

Placé sous la tutelle du Ministère en charge de l'économie, de l'industrie et du numérique, l'Institut Mines-Télécom est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche regroupant 8 grandes écoles, 2 filiales et un réseau de partenaires stratégiques et affiliés. Ses

activités menées dans les domaines des sciences de l'ingénieur et du numérique sont mises au service de la formation d'ingénieurs et de managers, de la recherche partenariale, de l'innovation et du soutien au développement économique. A l'écoute permanente du monde économique, l'IMT conjugue une forte légitimité académique et scientifique, une proximité avec les entreprises et un positionnement stratégique sur les transformations majeures du XXI<sup>e</sup> siècle : numériques, industrielles, énergétiques et écologiques, et éducatives. L'IMT est membre fondateur de l'Alliance Industrie du Futur, et créateur avec la TUM de l'académie franco-allemande pour l'industrie du futur, il est doublement labellisé Carnot pour la qualité de sa recherche partenariale. L'IMT forme chaque année plus de 12000 étudiants, réalise près de 70 millions de contrats de recherche et ses incubateurs accueillent une centaine de start-up.

**Contacts presse :**

**IMT**

Séverine Picault

+33 (0) 6 19 45 68 29

[severine.picault@imt.fr](mailto:severine.picault@imt.fr)